

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, C'EST QUOI ?

Depuis le XIX^e siècle, on constate que le changement climatique s'accélère. On observe une augmentation de la température moyenne à la surface de la terre. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, proposer des solutions pour limiter les impacts et s'adapter aux effets du changement climatique sont des défis à relever particulièrement en Île-de-France.

QU'EST-CE QUE L'ATTÉNUATION ?

« C'est l'intervention humaine pour réduire à la source les émissions de gaz à effet de serre ou augmenter le stockage de ces gaz (puits) *1 »

La plupart des émissions de gaz à effet de serre sont liées à la consommation d'énergie fossile que nous utilisons quotidiennement pour nous chauffer, nous déplacer, produire des biens de consommation et les transporter, consommer...

QU'EST-CE QUE L'ADAPTATION ?

Elle « vise à limiter les impacts du changement climatique et les dommages associés*2 sur la société et sur la nature*3 ».

COMMENT ATTÉNUER LES GAZ À EFFET DE SERRE ?

Éviter le gaspillage énergétique, en faire un meilleur usage et développer les énergies renouvelables.

Préserver les forêts, prairies et cultures.

Pourquoi ?

Pour que nos villes et nos territoires soient capables d'anticiper les événements et perturbations et d'en atténuer ses effets pour mieux les affronter et être moins vulnérables.



*1 et *3 source Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

*2 îlots de chaleur, précipitations soudaines et importantes, sécheresses, impacts sanitaires, disparitions d'espèces végétales et animales...

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSÉQUENCES ?

Le changement climatique nous impacte tous et partout dans le monde.
En Île-de-France, on constate de plus en plus de :

VAGUES DE CHALEUR

Plus fréquentes avec des épisodes de canicule ayant des impacts sanitaires.



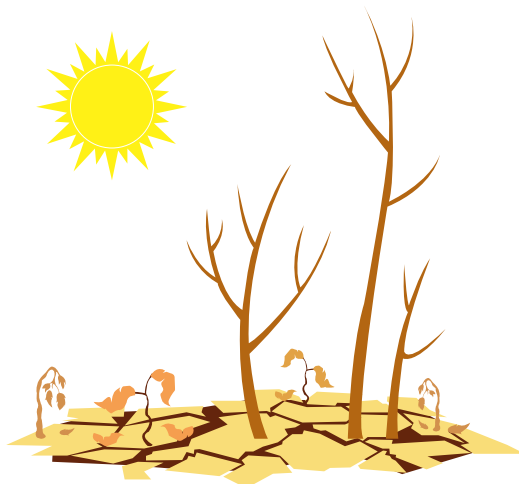
INONDATIONS

Ayant des conséquences sur l'habitat, les constructions et les infrastructures.



PÉRIODES DE SÉCHERESSE

Pouvant entraîner des tensions sur la ressource en eau et des mouvements de terrain.



Lutter contre le changement climatique implique pour les territoires de mettre en place une stratégie d'atténuation et une stratégie d'adaptation. Tous les acteurs locaux sont concernés : collectivités, entreprises, établissements publics, associations, établissements scolaires, citoyens...

D'où la nécessité pour tous les citoyens et les acteurs locaux de s'adapter en étant réactifs, solidaires et créatifs !

COMMENT PEUVENT AGIR LES COLLECTIVITÉS ?

L'adaptation au changement climatique et les actions pour atténuer les effets se planifient. Pour faciliter la transition écologique et énergétique sur leur territoire, les communes et intercommunalités disposent de plusieurs outils. Elles agissent à travers des démarches de planification territoriale pour intégrer les enjeux air, énergie et climat, comme les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), etc.

DES ACTIONS D'ATTÉNUATION

- Réduire la dépendance aux sources d'énergies fossiles
- Favoriser l'usage des modes de transports collectifs et actifs (marche, vélo...)
- Aménager et construire des éco-quartiers
- Construire des bâtiments durables et rénover le bâti pour économiser l'énergie
- Créer des espaces de travail partagés et développer le télétravail
- Favoriser les pratiques agricoles durables



Les collectivités consultent de plus en plus leur population (budget participatif, enquête publique...) pour favoriser la connaissance des enjeux climatiques et des solutions, et leur permettre de participer aux décisions.

COMMENT PEUVENT AGIR LES COLLECTIVITÉS ?

L'adaptation au changement climatique et les actions pour atténuer les effets se planifient. Pour faciliter la transition écologique et énergétique sur leur territoire, les communes et intercommunalités disposent de plusieurs outils. Elles agissent à travers des démarches de planification territoriale pour intégrer les enjeux air, énergie et climat, comme les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), etc.

DES ACTIONS D'ADAPTATION

- Végétaliser les villes pour les rafraîchir
- Accompagner les personnes vulnérables lors des canicules et pics de chaleur
- Aménager les villes et les territoires pour faire face aux risques
- Protéger les zones humides et préserver la qualité de l'eau (PLU, PLUi...)
- Accompagner la transition des activités économiques (ex. secteur agricole)
- Combiner les modes de transports collectifs et actifs (marche, vélo...)
- Sensibiliser les citoyens et partager la culture du risque



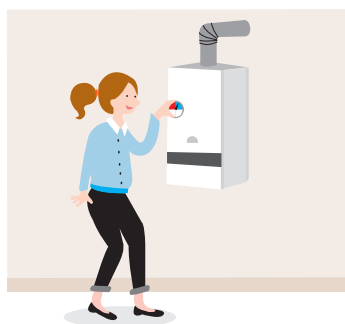
COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

Pour limiter les impacts négatifs du changement climatique et s'y adapter, privilégions la coopération, la solidarité et le faire ensemble pour construire des projets.

La notion de bien-être est indispensable pour : améliorer notre cadre de vie, agir sur nos comportements afin d'atténuer nos émissions de gaz à effet de serre et pour s'adapter au changement climatique.

RÉDUIRE L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

- Gérer sa consommation
- S'informer sur les matériaux biosourcés* pour rénover son logement
- Baisser ou arrêter sa chaudière et son ballon d'eau chaude en cas d'absence prolongée
- Réduire ses déplacements en voiture et utiliser d'autres modes
- Covoiturer, partager son véhicule
- Combiner les transports : collectifs, vélo, marche...
- Télétravailler chez soi ou dans des espaces de travail partagés
- Éviter les produits chimiques et nocifs dans son logement



GÉRER MIEUX LA RESSOURCE EN EAU CONSOMMER AUTREMENT

- Économiser l'eau
- Éviter de la polluer en y jetant des déchets
- Installer des récupérateurs d'eau pluviale pour le jardin et les tâches ménagères
- Acheter local, en vrac ou d'occasion
- Réparer ses appareils électroménagers
- Partager des objets et services
- Apporter ses objets à la recyclerie ou à la ressourcerie



*matériaux issus de la biomasse d'origine végétale (chanvre, paille, bois, ouate de cellulose...) ou animale

5 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

L'INSTITUT
PARIS
RÉGION
AREC
AGENCE RÉGIONALE
ÉNERGIE-CLIMAT

PARTICIPEZ AUX DÉCISIONS LOCALES

En Île-de-France, des collectivités mobilisent les citoyens et les associations dans le cadre des plans locaux (PCAET, PLU...). S'impliquer dans les phases de concertation et dans la co-construction de plans d'actions permet de :

- S'INFORMER



- COMPRENDRE LES ENJEUX

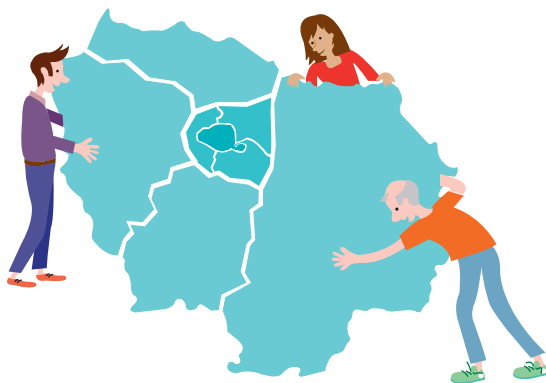


Partager les idées avec la population constitue un atout pour les collectivités pour contribuer à une meilleure compréhension du changement climatique et à l'acceptation des choix co-construits.

- PROPOSER DES IDÉES



- AGIR SUR SON TERRITOIRE



Vous pouvez proposer des actions, tester des solutions et agir collectivement. Impliquez-vous dans les associations locales de préservation et de protection de la nature et de l'environnement ou dans des collectifs citoyens.

La société est en pleine transformation, l'intelligence collective permet d'expérimenter et se projeter dans cette nouvelle société à construire, capable de relever des défis. Les associations et les citoyens ont un rôle important à y jouer face aux enjeux climatiques.

Vous êtes concernés par le changement climatique sur votre territoire, faites évoluer l'Île-de-France pour mieux y vivre et impliquez-vous dans des projets participatifs !















QUE PROPOSEZ-VOUS POUR AGIR LOCALEMENT ?

COLLECTIVITÉS

pour recueillir des idées d'actions des publics, faites-vous accompagner par une association d'éducation à l'environnement de votre territoire ou une agence locale de l'énergie et du climat.

ANIMATEURS

inviter le public à écrire une proposition d'action avec un feutre effaçable. Pour montrer la transversalité et les impacts de l'action, cocher les cases avec un + (impact positif) ou/et un - (impact négatif).

ACTIONS PROPOSÉES	 ÉNERGIE SOBRIÉTÉ	 ÉNERGIES RENOUVELABLES	 CONSTRUCTION RÉNOVATION	 TRANSPORTS MOBILITÉ	 AIR	 EAU	 DÉCHETS	 AGRICULTURE	 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	 SANTÉ	 CONSOMMATION LOCALE	 BIODIVERSITÉ	 PAYSAGE	 AUTRE
Exemple : je me déplace à vélo	+			+	+					+				